



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 74188

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les conflits d'intérêts qui se manifestent au sein de la Ligue nationale de football. En effet, il apparaît clairement que l'atmosphère délétère régnant actuellement au sein du football professionnel français, et qui donne, entre autre, une image déplorable de comportements déplacés auprès des jeunes, soit due au système même de gestion de la Ligue nationale de football. Au sein de cette dernière, le pouvoir des présidents de clubs, dont les décisions sont plus guidées par la recherche de profits substantiels, comme on a pu le voir récemment avec les droits de retransmission radiophonique, que par le bien du football français. Il lui demande donc son sentiment sur cette situation et si des mesures, par l'intermédiaire de la Fédération française de football, ne pourraient pas être approuvées afin de redonner au football professionnel français l'image qui lui est due auprès des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74188

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1499